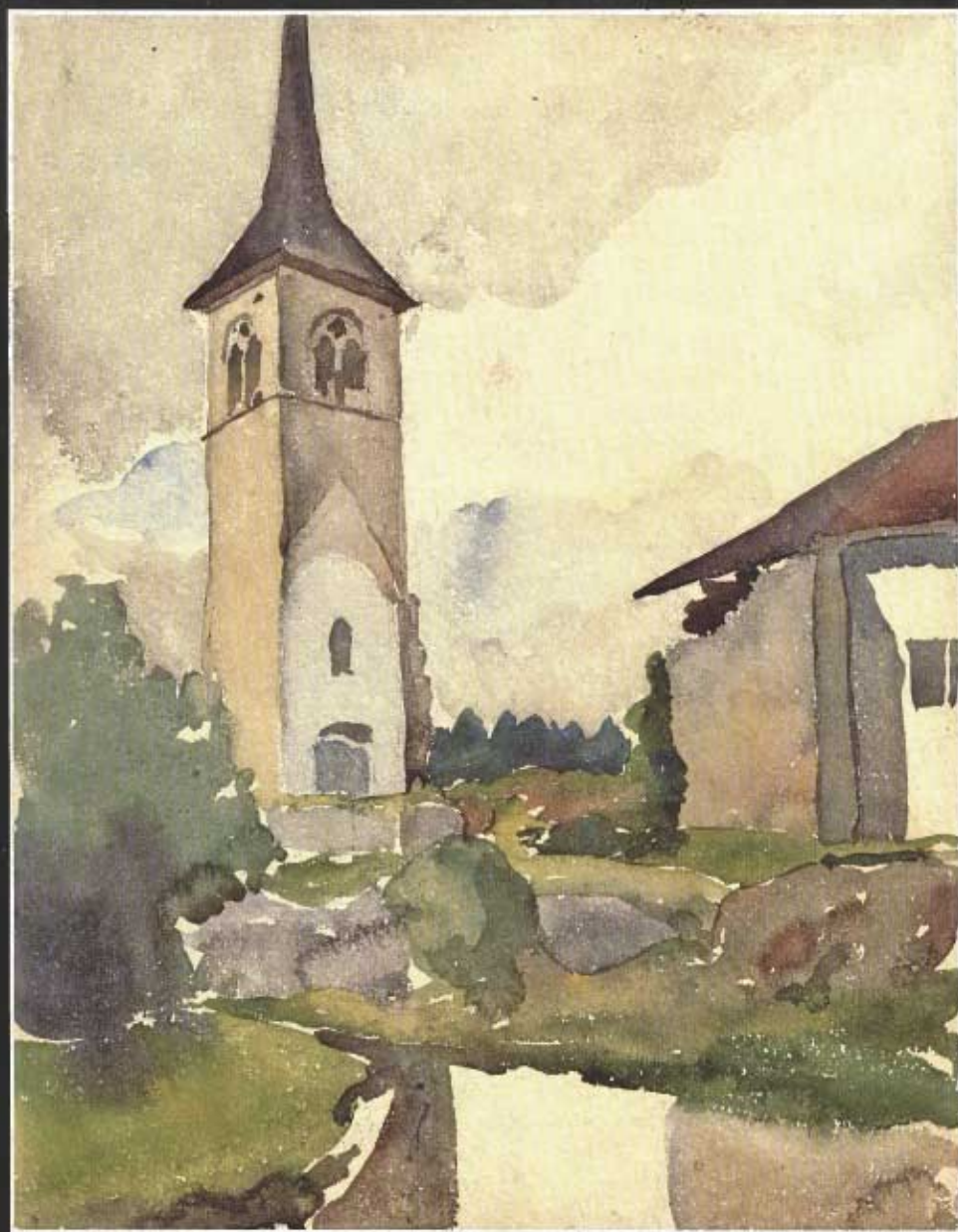


PRO FRIBOURG

Octobre 1984

INFORMATIONS

Trimestriel N° 63



**Eglises en péril:
votre initiative les protégera!**

Sommaire

- p. 4 Villarepos, ce n'est pas fini...
6 ...pendant des années, un seul son de cloche.
11 ...d'où un appel resté sans écho.
13 Villarepos, des précédents
17 L'initiative : un premier bilan
18 "Aménagement" à Fribourg:
la dégradation d'un site construit
20 la dégradation de la collégialité
22 la dégradation d'un site naturel
(le cas de l'aménagement de l'Auge)
32 nouveaux artisans en Basse-Ville:
Vous avez besoin d'eux ?
Ils ont besoin de vous !

Crédit photographique : Benedict Rast, Fribourg: p. 22

Swissair photo, p. 23

Eliane Laubscher, Fribourg : ensemble des autres photos.

Documents et dessins anciens : archives de Pro Fribourg.

Le précédent dossier sur Villarepos nous a valu en un peu plus d'un mois 150 nouveaux abonnés ! Notre champ d'action s'en trouve étendu hors de l'agglomération fribourgeoise aux districts voisins. Cette phase d'expansion ne va pas sans nous créer quelques problèmes financiers, déjà suite au gros effort fourni pour le lancement de l'initiative. Gardez-nous votre confiance et aidez-nous à passer le cap!

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg, Tirage 4'000 ex.

Couverture : Tour de l'ancienne église de Broc (Aquarelle d'A. Genoud)



PRO FRIBOURG

Secrétariat: Stalden 14, 1700 Fribourg

CCP 17-6883, Fribourg.

Cotisation:

Ordinaire: 24 fr.; de soutien 36 fr. avec l'édition de langue allemande (4 numéros par an) supplément 14 fr. Tarif réduit: 16 fr. (étudiants, apprentis, 3^e âge)

APPEL A NOS LECTEURS :

L'initiative pour la protection du patrimoine religieux de notre canton est en bonne voie. Au tout début octobre, soit à mi-parcours, nous avons atteint les 4'000 signatures, alors qu'il en faut 6'000 au total.

Aussi avons-nous plus que jamais besoin de votre participation pour que cette initiative soit un incontestable succès. Pour cela, il faut que des appuis nous parviennent de toutes les régions du canton. Notre initiative est avant tout culturelle : elle vise à préserver un bien commun à tous.

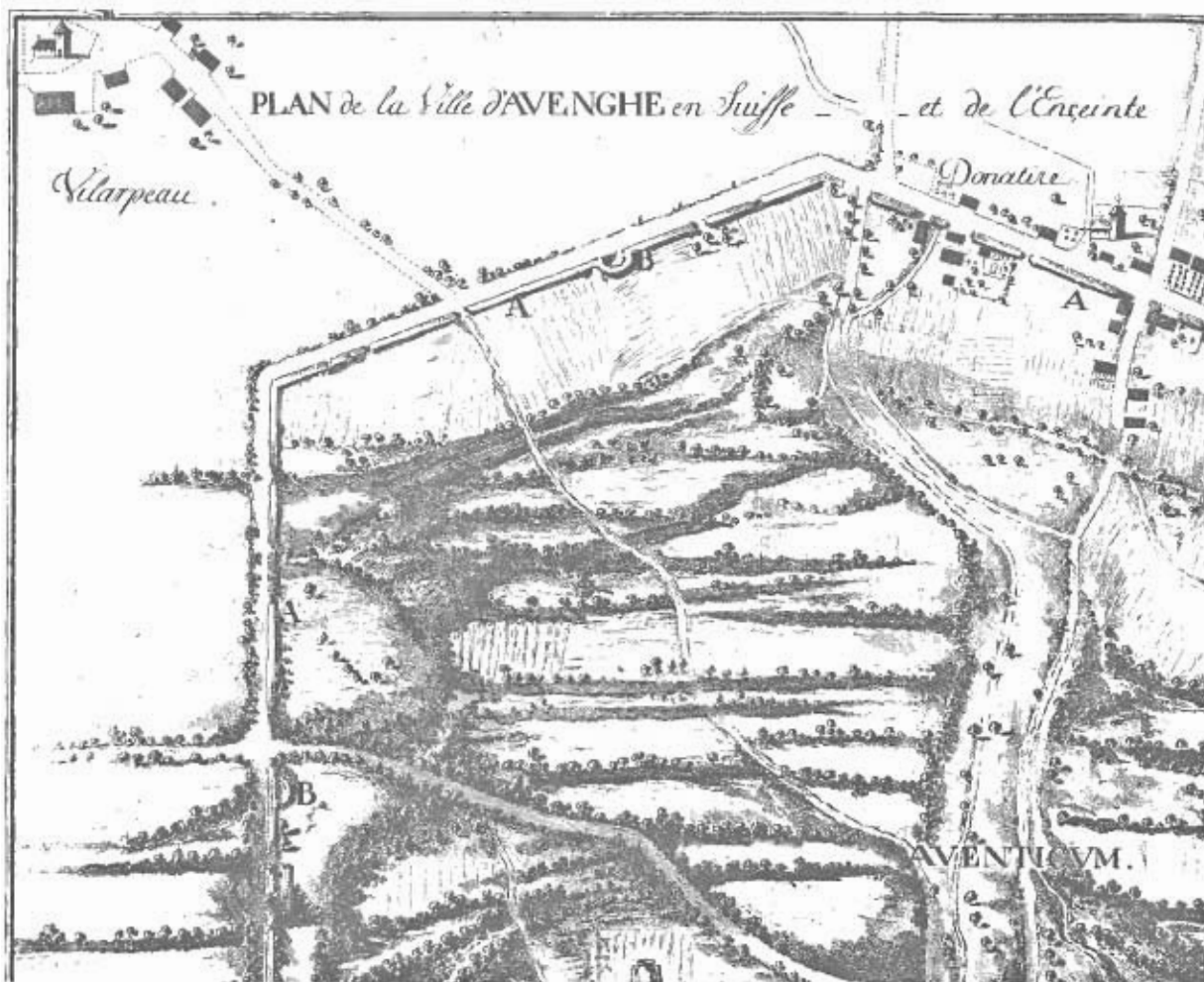
Ce cahier éclaire, par de nouveaux éléments, les origines de la triste affaire de Villarepos. Il montre aussi que la démolition de la vieille église s'inscrit dans une suite de destructions. L'initiative ne changera rien en ce qui concerne Villarepos, mais, au moins, elle en aura tiré la leçon, pour que de tels faits ne puissent plus se reproduire.

6'000 signatures, c'est une citoyenne, un citoyen sur vingt. Ce n'est pas rien dans le climat actuel d'indifférence et d'abstentionnisme grandissant.

Nous vous demandons un dernier effort, en vous priant de nous retourner les listes en votre possession. Nous joignons une liste supplémentaire dans ce cahier: le délai limite pour le retour des listes (même incomplètes !) à notre secrétariat à Fribourg, Stalden 14, est prolongé jusqu'au 12 novembre, impérativement dernier délai !

Aidez-nous à passer le cap, à prouver que le peuple fribourgeois est le premier défenseur de son patrimoine culturel.

Votre PRO FRIBOURG



Ci-dessus : Sur ce plan des ruines romaines d'Avenches, dressé en 1786 par l'architecte Ritter de Berne, d'après des relevés de 1769, Villarepos et son église du 16^e siècle non encore transformée se situent clairement aux abords d'une zone archéologique d'importance nationale.

Ci-contre : Reconstitution de l'église du 16^e siècle.

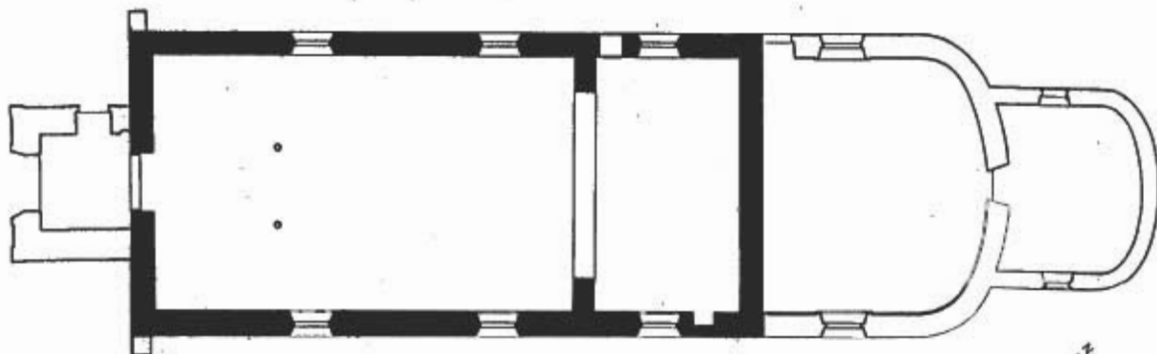
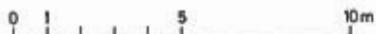
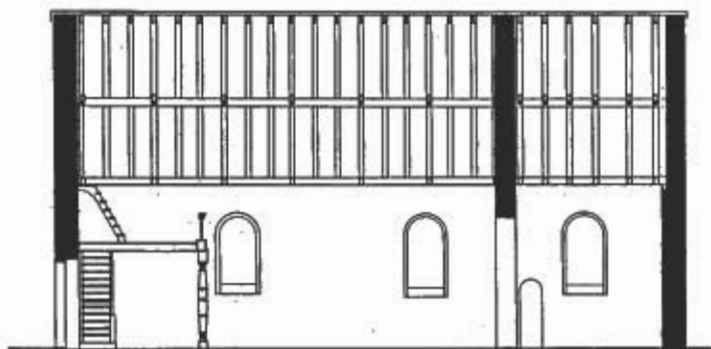
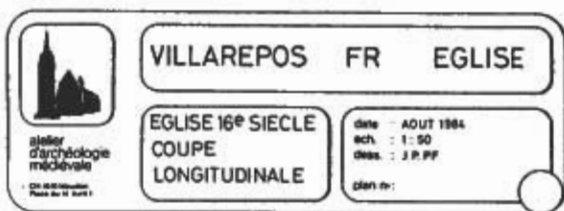
Villarepos, ce n'est pas fini...

L'église, rasée au sol, continue à faire parler d'elle. Qu'une église en Suisse soit menacée, ou qu'au contraire, on la sauve et la restaure, la référence à Villarepos s'impose d'elle-même. Villarepos est devenu un symbole.

Tous ceux qui, de près ou de loin, ont suivi cette triste affaire, en restent marqués. Particulièrement ceux et celles qui, sur place et dans la région, ont courageusement lutté pour la sauvegarde de l'ancienne église.

Et des témoignages affluent : d'anciens paroissiens qui, de mémoire, ont dressé la liste de tous les objets du culte de l'église, dispersés pour la plupart on ne sait où. C'est encore ce châtelain de la région qui nous écrit : ayant acquis précédemment du mobilier de l'ancienne église, dont les bancs soigneusement restaurés et intégrés dans une chapelle, il s'offre à remettre à disposition les portes et l'armoire de la sacristie...

Les responsables locaux, de la Commune et du Conseil de Paroisse, ont beau vouloir, face au monde extérieur, imposer un mur de silence sur toute l'affaire, ils n'en continuent pas moins à poursuivre de leur vindicte ceux et celles qui ont osé manifester une opinion contraire...



Villarepos: Pendant des années, un seul son de cloche...

Une atmosphère empoisonnée pour des années... alors que tout aurait pu s'arranger. Dans notre précédent dossier sur Villarepos, rédigé à chaud, nous avons analysé cette "panne", montré les carences des responsables. Trois mois après, des informations nouvelles nous sont encore parvenues, éclairant les causes de ce blocage et, finalement, de cette obstination à détruire. Autant de réactions qui n'étaient plus raisonnables, plus contrôlées, comme d'anéantir à coup de masse jusqu'aux tuiles récupérées de l'ancienne église, comme de vouloir effacer toute trace, qu'il n'en reste rien...

Au travers des bulletins paroissiaux qui nous ont été communiqués, on voit que les fidèles de Villarepos ont été soumis, des années durant, à un matraquage, à une mise en condition, par un prêtre sûr de lui (même si dix ans plus tard, il en éprouvera quelque inquiétude), en fait mal informé ou simplement manipulé par ceux qui avaient intérêt à édifier une nouvelle église.

Un précédent Curé, officiant pendant dix ans à Villarepos, ne se souvenait même plus que des peintures ornaient la voûte de l'église ! Absence de sensibilité, de culture ? Ou tout bonnement, cette "maladie" de vouloir être le réalisateur d'une construction nouvelle ?

Après tout cela, on comprendra mieux que le message humaniste, humain et fervent, d'un médecin de la petite ville proche, les connaissant et les soignant, soit resté sans écho auprès de responsables locaux murés dans leur entêtement.

Bulletin paroissial de Villarepos (rédigé par le Curé Hegelbach) Mai-Juin 64:

Si vous possédez un oeil observateur, vous avez peut-être remarqué dans notre église, sur certaines fentes du mur, des "témoins", c'est-à-dire des applications de plâtre. Ils doivent nous indiquer si la détérioration du bâtiment continue. En effet les murs de notre église ont de nouveau "travaillé" sous l'effet de la charge de neige du terrible hiver 1962-63. Un affaissement de la toiture a exercé une pression sur les murs en les écartant légèrement. Il est possible également que des tombes creusées autrefois trop près des murs en ont ébranlé les fondations. Déjà à une date antérieure des témoins avaient été fixés entre le mur et la poutre de la tribune: ils ont cédé, mais sans qu'on puisse fixer exactement l'époque. Les nouveaux témoins ont été placés en janvier 1964 et ils sont surveillés régulièrement. Par ces remarques nous ne voulons effrayer personne, mais au cas où les nouveaux témoins viendraient à se rompre, la situation deviendrait critique, et les cérémonies devraient être transférées dans une des deux salles du village. Que les murs d'une église neuve se tassent légèrement, c'est encore admissible; mais quand un bâtiment vieux de 400 ans n'est pas stable, il y a quelque chose qui ne joue pas.



CHRONIQUE PAROISSIALE

Nous le répétons, il n'y a pas de danger immédiat, mais le Conseil de paroisse ne veut pas courir le risque de dépenser pour des indemnités, en cas d'accident, le fonds péniblement amassé pendant 20 années.

A vrai dire, beaucoup de paroissiens perspicaces ont deviné depuis longtemps que l'église actuelle ne peut plus être restaurée. Votre curé a été probablement un des derniers à se ranger à leur avis. En effet, je tiens énormément à cette église, car elle possède une acoustique exceptionnelle. Des nombreuses églises où j'ai prêché, je n'en ai jamais rencontré une seule où la voix porte aussi facilement. Mais c'est une preuve d'humilité que de savoir écouter les avis des spécialistes. Or les experts en bâtiment et en construction sont unanimes: l'église actuelle est en si mauvais état qu'une restauration coûterait beaucoup plus cher que de faire du neuf. Alors ! Même si vous tenez autant que moi à notre vieille église (et c'est pas peu dire) il vous faut donc vous résigner à la voir disparaître un jour pour faire place à un nouveau sanctuaire. D'un côté c'est bien regrettable, mais il s'agit d'être assez intelligent pour voir la réalité en face et ne pas se lancer dans des dépenses exagérées et irréfléchies.

Quand on a construit l'église actuelle, il y a 400 ans, nos ancêtres ont été assez sensés et raisonnables pour tenir compte du progrès. Ils ont construit une église qui ne ressemblait pas à l'ancienne: devenue depuis le temple de Donatyre. De même aujourd'hui il faut tenir compte du progrès et construire une nouvelle église qui soit adaptée à notre époque. Forcément elle ne ressemblera pas non plus à l'ancienne. Si vous demandiez à un entrepreneur de vous construire une maison comme on les faisait il y a 400 ans, il vous rirait au nez et vous traiterait de retardé. Pour une église c'est la même chose, il faut l'adapter à notre temps, tout en évitant des excentricités qui ne cadreraient pas avec l'ensemble de notre village.

Que diriez-vous d'un architecte qui viendrait vous apprendre à planter des pommes de terre ? De même nous pouvons nous fier à la compétence d'un architecte qualifié. A chacun son métier ! Les électeurs de la paroisse de Villarepos ont nommé comme conseillers des citoyens capables et avisés, nous pouvons avoir pleine confiance en leur bon sens: ils résoudront tous ces problèmes au mieux de nos intérêts.

La question reste de savoir où reconstruire l'église ? En tous cas il faut qu'elle reste à proximité du cimetière, car nous tenons tous à cette antique tradition de voir les tombes de nos morts près de l'endroit où nous assistons à la messe. En acceptant l'offre d'un paroissien généreux on pourrait trouver une excellente solution. Le cimetière formerait une allée conduisant à la nouvelle église, et l'emplacement de l'église actuelle permettrait d'agrandir considérablement le cimetière. Un certain nombre de tombes devraient être déplacées légèrement, mais il n'y a pas de difficulté majeure: au moment de la reconstruction du calvaire on a bien déplacé les pierres tombales

des anciens curés en laissant leurs ossements à l'emplacement primitif. L'inconvénient d'un nouvel alignement des tombes (exécuté aux frais de la paroisse) serait compensé par un avantage considérable. La place devenue disponible serait si vaste, qu'on n'aurait plus besoin de creuser de nouvelles tombes à l'emplacement des anciennes, et les monuments pourraient être laissés pendant un temps indéfini. Voilà qui serait éminemment égalitaire et démocratique: chacun jouirait d'une concession d'au moins 100 ans, comme celle qu'on accorde aux gens riches dans d'autres cimetières. Quoi qu'il en soit, avant que des plans et des devis soient présentés par le Conseil de paroisse à l'assemblée paroissiale, nous convoquerons une réunion d'information où seront invités tous les paroissiens adultes, hommes et femmes, et où chacun aura la liberté d'émettre son opinion.

(Un an plus tard, le Curé Hegelbach reprendra la même antienne, mais sur un autre ton...)

Bulletin paroissial de Villarepos, Mars-Avril 1965 :

Autrefois, quand on numérotait les immeubles d'un village, on commençait par l'église, qui recevait le numéro 1, parce que c'est l'édifice principal, l'édifice qui frappe d'abord les regards, l'édifice dont on est fier. Chez nous, le No 1, c'est l'édifice dont on a honte tant il est délabré. On m'a fait visiter récemment un poulailler moderne : vaste, propre, éclairé, aéré, chauffé; je n'ai pas pu m'empêcher de penser que certains animaux sont mieux logés que le Bon Dieu à Villarepos. Aucun paroissien ne voudrait vivre dans un bâtiment qui menace ruine, mais il paraît que pour le Seigneur c'est bien assez bon. On lit quelquefois, dans le journal, des annonces de ce genre: "10 fr. de récompense pour celui qui trouvera tel objet"; moi j'ai envie d'annoncer : "100 fr. de récompense pour celui qui trouvera ailleurs une église qui fasse pareillement vergogne". En 1966 nous aurons la Confirmation, peut-être que les paroissiens s'attendent à recevoir des félicitations pour le respect qu'ils portent à la maison de Dieu ?

Notre église représente un danger public : à ceux qui veulent des preuves on pourra les donner. Que les partisans de l'immobilisme aient au moins le courage de prendre leurs responsabilités. Il faut du courage pour entrer dans cet édifice où on n'est même plus sûr de sa vie. S'il se produit un jour une catastrophe, les autorités seront absolument innocentes, elles ont suffisamment averti la population du danger.

Il vaut la peine d'écouter les commentaires que font les étrangers quand ils assistent à un enterrement chez nous. J'ai entendu moi-même des gens traiter cet édifice de "taudis".

Le bâtiment actuel est dans un état si lamentable qu'il faut une dose incroyable de naïveté pour croire qu'on peut encore le restaurer. À part le clocher, il n'y a plus un mur qui soit perpendiculaire. Celui qui voudrait entrepren-

dre des réparations, s'apercevrait vite que tout est à refaire; or refaire des murs en pierre, et en mauvaise pierre, revient beaucoup plus cher que d'édifier des murs neufs en béton. Du reste, c'est bien simple : aucun entrepreneur ne veut s'aventurer à présenter un devis fixe. A écouter les commentaires de certains paroissiens et à voir leurs airs compétents, on dirait qu'ils ont déjà restauré une douzaine d'églises. Votre curé, lui, a une certaine expérience, et il pourrait vous en raconter long, entre autres sur une église restaurée qui a coûté plus cher qu'un bâtiment neuf, et dont la restauration n'a satisfait personne. Il pourrait vous citer un second exemple d'une restauration qui a été un fiasco complet.

Il ne faut surtout pas que les paroissiens s'imaginent que M. le curé a la maladie de la pierre ou la manie de bâtir. Il ne faut pas non plus qu'ils s'imaginent que le curé va leur offrir une église toute faite sur un plat. Il ne faut pas vouloir le bien des gens malgré eux, et votre curé n'a pas la moindre envie de se battre les flancs pour des gens qui ne savent pas se décider. Il a suffisamment travaillé. On ne se rend pas compte des innombrables lettres, études, démarches, tractations, calculs, qu'il a fallu pour déterminer l'implantation d'une nouvelle église, pour examiner les devis, pour établir les plans, pour obtenir les permissions. Mais finalement il ne s'agit pas de l'église du curé, il s'agit de l'église des paroissiens de Villarepos, donc maintenant c'est aux fidèles à assumer leurs responsabilités, à prendre la chose à coeur et à prendre l'affaire en mains. S'ils avaient un peu d'initiative, il y a longtemps que le premier coup de pioche serait donné.

Evidemment qu'il se trouvera des particuliers pour critiquer l'endroit, les plans, les devis, le choix de l'architecte. Mais ces personnes seraient bien incapables de proposer une meilleure solution. Avec des critiques on n'a jamais rien construit, même pas un boîton.

Pour réaliser une oeuvre commune, l'essentiel n'est même pas l'argent, l'essentiel c'est l'union et l'enthousiasme, or pour le moment je ne vois ni l'un ni l'autre. Rien de grand ne se fait sans union. Or que voulez-vous faire dans une paroisse où il y a autant d'opinions différentes que de têtes ? Il est parfaitement superflu de convoquer une assemblée tant qu'il n'y aura pas une certaine unanimité.

Mes tours de montagne m'ont souvent amené dans des villages perdus, d'une extrême pauvreté. Ce sont justement ces populations qui se font une fierté d'offrir à Dieu une église irréprochable, et cela sans l'aide extérieure. Il n'est même pas besoin d'aller si loin : Montbrelloz est plus petit que Villarepos, ce n'est même pas une paroisse puisque le curé réside à Rueyres, mais ils ont de l'enthousiasme et de la volonté. Je vous conseille d'aller visiter la vieille église de Montbrelloz avant qu'elle soit démolie : elle était loin d'être aussi branlante que la nôtre. Berlens est une paroisse plus petite que Villarepos, aux ressources financières plus faibles. Or ils ont construit une église et ils viennent de s'offrir trois cloches neuves. Seulement voilà, ces

gens-là sont remarquables par leur esprit audacieux.

Evidemment que pour le moment nous ne disposons pas de tout l'argent liquide qui serait nécessaire, et on ne peut éviter de contracter une dette. Mais il faut espérer qu'il se trouvera encore l'une ou l'autre personne pour faire en faveur du Bon Dieu un geste comme celui qui a été fait en 1963.

Quant à ceux qui savent prédire l'avenir et qui disent qu'il faut attendre pour bâtir, ce sont des génies financiers qui devraient offrir leur collaboration au Conseil fédéral. Si les prix allaient baisser sérieusement, c'est que les salaires des ouvriers auront baissé, voilà qui est très probable ! En attendant le temps passe, les murs de notre église se fendent chaque jour un peu plus, et ni le ciment, ni le fer, ni la main-d'oeuvre ne deviennent meilleur marché.

Extrait du bulletin paroissial de Villarepos, Juillet-Août 1965 :

(...) A Villarepos aussi nous avons besoin de bâtir une église, et pour cette grande oeuvre il faut que toutes les bonnes volontés s'unissent. De même qu'il s'est trouvé à Capharnaüm un centurion pour faire un geste en faveur de la synagogue, de même il s'est trouvé chez nous deux paroissiens pour faire un geste important en faveur de notre église. Il s'en trouvera certainement encore d'autres.

Quel avantage pour ces gens ! Quand une de ces personnes se présentera à la porte du paradis pour demander son admission, les gens de Villarepos qui sont déjà au ciel ne manqueront pas de la recommander à Jésus en disant: "Il mérite que tu lui accordes ce qu'il demande... car c'est lui qui a aidé à bâtir notre église."

(L'abbé Hegelbach quitte Villarepos en août 1967)

Commentaire du bulletin paroissial d'octobre-novembre 1967 :

(...) Il a mis dans l'air et dans les esprits l'idée d'une nouvelle église et il a aussi trouvé des âmes généreuses pour cette future église. Cette idée nous allons la reprendre, et avec la grâce de Dieu; mais aussi avec votre collaboration active et votre générosité, nous espérons la mener à une réalisation concrète.

(juin 1971, c'est la consécration de la nouvelle église)

(sur l'abbé Hegelbach) Autre homme, autre style, autre méthode, autres résultats aussi. Autre optique surtout. Cet homme capable de coups de barre spectaculaires va prendre en main les destinées du fonds de restauration pour le détourner de son objectif de départ et l'orienter non plus vers une restauration de l'ancienne église, mais vers la fondation d'une nouvelle église. Votre passage aura été de courte durée, mais d'une puissante efficacité.

Un appel resté sans écho...

Lettre adressée le 12 juin dernier au Conseil Paroissial et au Conseil Communal de Villarepos :

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Bien que comprenant parfaitement que vous soyez excédés par tout le remue-ménage fait ces derniers temps autour de votre village et de votre vieille église, excédés aussi par l'insouciance et les tergiversations des instances culturelles de votre Canton, je me permets de vous écrire personnellement, ajoutant un message de plus à ceux que vous avez sans doute déjà reçus.

Si je me permets de le faire, c'est que j'aime ce pays dont votre village fait partie, et où ma famille est enracinée depuis toujours; en tout cas bien avant la déchirure de la Réforme, avant même la fondation de la Ville de Fribourg; à une époque où tout ce pays ne faisait qu'un.

Votre vieille église se dresse simple et sereine au milieu de votre village resté intact. Les fresques qui la décorent expriment toute la foi d'une époque: la rencontre joyeuse et triomphante du Ciel et de la Terre. Démolie, elle laissera, au milieu du village, un vide, une plaie qui fera mal, même à vous, dans le tréfonds de votre coeur et de votre conscience.

La nouvelle église n'a pas la même prestance. Si son aspect extérieur est discutable, l'intérieur par contre est beau. Elle exprime la foi dénudée d'un Christianisme sur la défensive qui se réfugie sous des carapaces de béton.

Nul doute que vous soyez convaincus d'avoir jusqu'ici oeuvré pour le bien de votre village. Mais comment pouvez-vous, dans ce cas, refuser l'offre qu'on vous fait de restaurer votre vieille église, sans qu'il vous en coûte un sou. Vous ne voulez pas la vendre: soit; discutez alors d'un contrat. Les richesses qu'elle contient ont coûté cher à vos ancêtres; au prix de quels sacrifices un petit village comme était le vôtre à l'époque a-t'il pu s'offrir de telles oeuvres d'art? Oeuvres d'art qui, si elles vous appartiennent juridiquement, n'en appartiennent pas moins au patrimoine culturel de votre Canton et de la Suisse entière. Que vous rapporteront-elles une fois exposées dans un musée de Fribourg? Rien, absolument rien. Si vous les gardez chez vous, dans votre église, votre village deviendra un pôle d'attraction culturel et touristique. Chaque année plus de 200'000 personnes visitent Avenches et combien plus encore Morat? Depuis la restauration de la petite église de Donatyre, nombreux sont ceux qui viennent la visiter; il en sera de même pour la vôtre, avec tout le bénéfice que votre village en retirera.

Quels mobiles positifs et raisonnables peuvent bien motiver votre attitude ?
On a beau se creuser la tête, au risque de vous blesser, on n'en trouve aucun.
Notre pays a échappé aux destructions de la guerre qui ont ravagé et détruit à jamais tant de chefs d'oeuvres dans l'Europe entière. Ce que les bombes ont épargné, c'est vous qui voulez le détruire ?
Dans quelques années (le temps passe si vite) plus aucun d'entre vous ne sera de ce monde: vous aurez tous disparu. Le village restera: de par votre éphémère volonté, intact ou mutilé; appauvri ou enrichi; témoin de votre lucidité ou de votre aveuglement.
Avoir le courage de changer d'opinion est un signe de caractère... et votre honneur sera sauf, puisque les circonstances ont changé. Et d'ailleurs, les conditions ayant changé, ce n'est plus à vous seuls qu'il appartient de trancher, mais à la paroisse entière.
Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à mes sentiments les meilleurs.

Dr. ...



Prétendre que Villarepos
est un accident,
c'est avoir la mémoire courte.
L'église rasée s'inscrit dans
une suite de destructions !



EXEMPLE 1 : GRANDVILLARD en Gruyère. Depuis 1937 cette église (ci-dessus)
bombe le torse au coeur du village, remplaçant la trop modeste église
pourtant à l'échelle du site, comme c'est encore le cas à Villars-sous-
Mont (ci-dessous à gauche) et à Lessoc (à droite).



A Broc comme à Semsales, une église chasse l'autre



Exemple 2 : A Semsales (comme à Broc, voir couverture) la construction de la nouvelle église a entraîné la démolition de la nef de l'ancienne, laissant subsister le clocher. Pourtant l'ancienne église s'inscrivait parfaitement dans le site (voir ci-dessus, cette photo des années 50).



Une ancienne église n'est pas fatalement condamnée



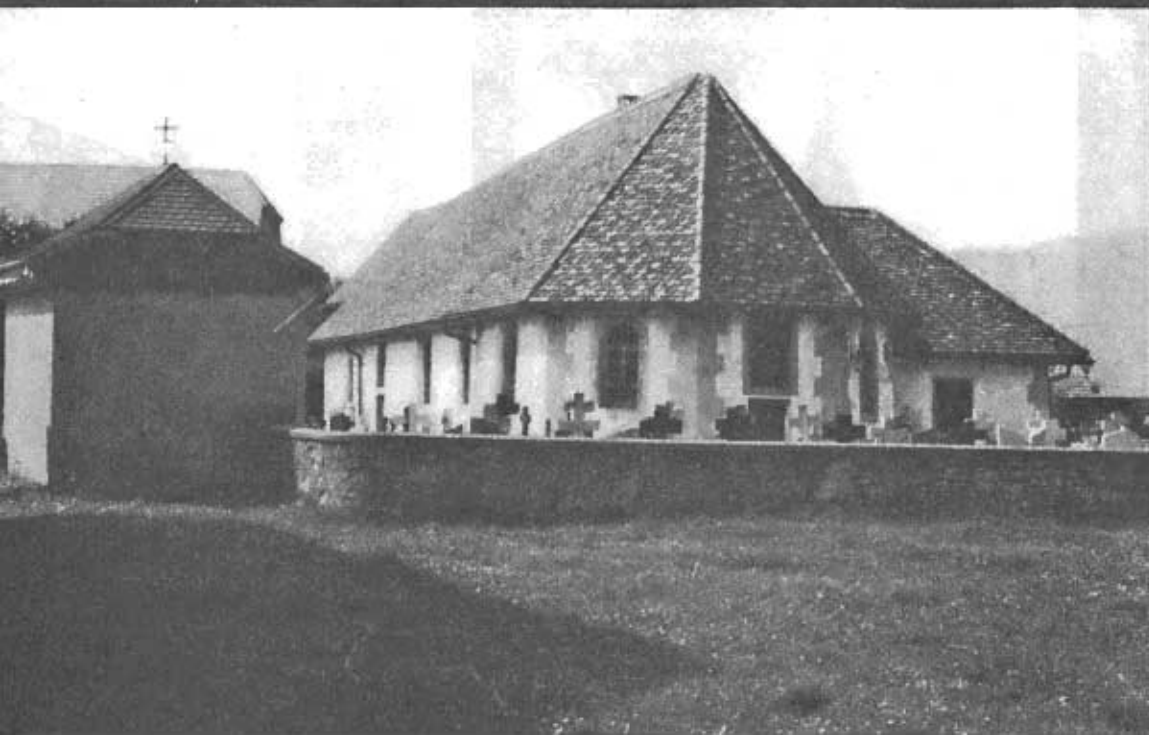
A BERLENS (Glâne) l'ancienne et la nouvelle "cohabitent"
dans ce tout petit village...



mais l'utilisation idéale n'est pas toujours trouvée



A ECHARLENS (Gruyère), à deux pas de la nouvelle, l'ancienne église est utilisée comme entrepôt.



L'initiative: un premier bilan

A mi-parcours, nous pouvions dresser un premier bilan de l'initiative dite "de Villarepos" pour la protection du patrimoine religieux : Nous avons au début octobre réuni déjà 4'000 signatures. Un résultat encourageant pour une initiative à but essentiellement culturel.

Il nous faut pourtant faire mieux et dépasser largement les 6'000 signatures requises pour éviter toute mauvaise surprise. 6'000 signatures, cela représente 5% du corps électoral fribourgeois. Ce n'est pas une paille, si l'on songe à notre diversité régionale, à la population éparpillée dans 260 communes.

Aussi avons-nous alors enregistré avec joie que des localités importantes comme Estavayer-le-Lac ou Villars-sur-Glâne étaient en tête du classement avec plus de 10 % de signataires, suivies de près par Bulle et Fribourg qui approchaient de ce taux de participation. Dès le départ donc, les appuis sont venus de toutes les régions du canton. C'est à la mesure de l'enjeu.

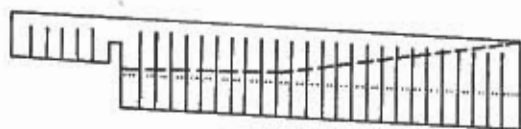
Que l'initiative soit embarrassante pour certains, c'est un fait. Qui voudraient voir bien vite oubliée cette gênante affaire de Villarepos, révélatrice de trop de carences. Il est symptomatique que la seule attaque ouverte lancée contre nous, soit venue du député Elmar Perler qui, dans une intervention à caractère politique, nous a fait un procès d'intention, nous accusant de nous en prendre à l'évêque et à la religion. Le droit de recours aux associations, élément majeur de l'initiative, inquiète certains hommes politiques, défenseurs attitrés du patrimoine, de la veuve et de l'orphelin, mais qui se taisent quand on démolit une ancienne église, qui se taisent quand on prive de son travail une mère de famille pour délit d'opinion, et ne s'indignent que quand, devant ces faits, nous osons élever la voix. "Ils ont les mains propres, mais ils n'ont pas de mains", disait Péguy.

Nous vivons une époque difficile où les impératifs économiques relèguent au second plan les préoccupations culturelles. La culture est plus que jamais la parente pauvre.

Nous avons pourtant des devoirs à l'égard de notre patrimoine culturel religieux. Pendant des siècles, l'art s'est exprimé le plus fortement au travers de la religion. Les temps ont certes changé. La pratique religieuse est en baisse, le nombre des prêtres diminue et, partant, le nombre des paroisses ayant encore un curé résidant. Les réformes liturgiques ont modifié l'usage et la conception des lieux de culte, principalement chez les catholiques. (L'initiative englobe, ne l'oublions pas, les édifices religieux de toutes confessions).

Les autorités religieuses ont la charge d'un immense patrimoine légué par le passé. La tentation est forte pour elles d'agir en propriétaires, alors qu'elles n'en sont que les détenteurs : ce patrimoine a été constitué par les dons, les sacrifices de générations de fidèles, c'est le patrimoine de tous. Et, finalement, l'affaire de tous.

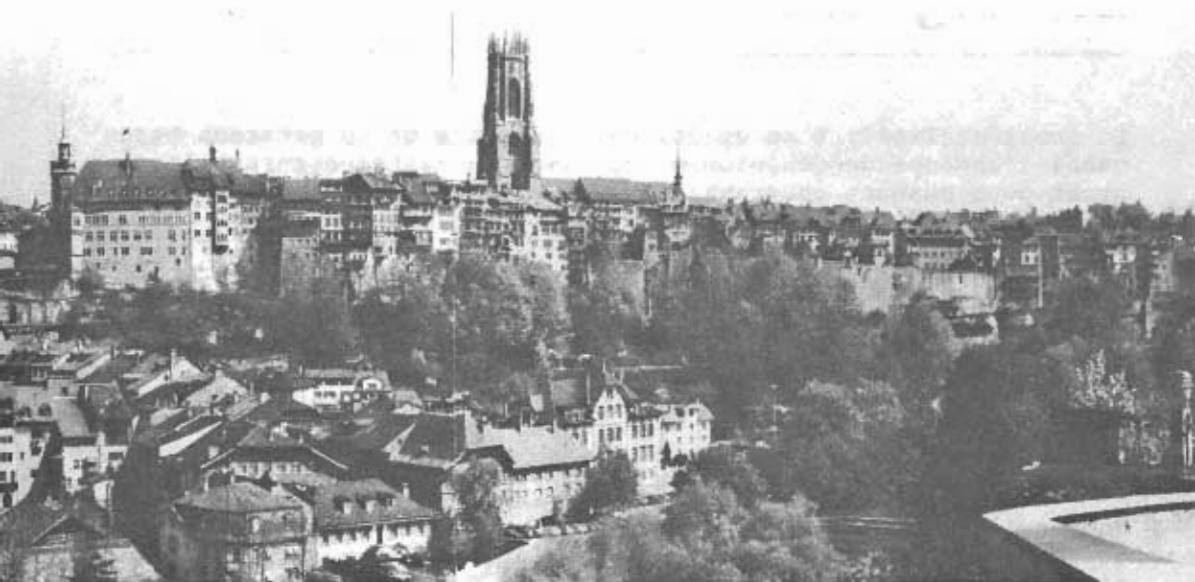
«Aménagement» à Fribourg



Ce montage, tiré du cahier No 10 de "Pro Freiburg" paru le mois dernier, permet d'apprécier l'emprise du parking projeté dans le site très sensible de la route des Alpes, en donnant la comparaison à même échelle par rapport à la Grand'Rue...



La dégradation d'un site construit



Parking des Alpes :

La Commune à la remorque des promoteurs

Le Conseil Communal, dans cette affaire, a complètement abdiqué son rôle. Il avait une occasion unique de prendre les choses en mains, de faire une fois de l'urbanisme.

Il baisse les bras en prétendant que ce parking, non prévu dans le plan d'aménagement, est cependant conforme à ce plan du moment que son entrée se trouve en dehors de l'"arc à fonctions centrales", cette notion abstraite si chère aux urbanistes lausannois.

Au lieu de saisir l'occasion de repenser tout le secteur de la route des Alpes, cette coupure au travers de la Vieille-Ville, il laisse construire à la Grotte, en contrebas, une rangée d'immeubles dans une impasse, un projet même pas relié à celui du parking en-dessus.

Les promoteurs, dans cette affaire, ne sont pas en cause. Ils agissent pour le compte d'intérêts privés.

Mais c'est l'intérêt public qui est négligé, dès lors que chacun est à même de prévoir qu'à long terme de tels aménagements ne se justifieront plus. Que des mesures devront être prises pour restreindre la circulation, juguler la pollution (la mort des forêts, ce n'est plus une fiction) et développer les transports publics. Ce n'est pas en attirant les voitures au centre-ville qu'on y parviendra.

La dégradation de la collégialité

La "collégialité", à ce stade, ce n'est plus qu'un paravent masquant l'absence de décision et de responsabilité, assurant l'anonymat pour chacun, couvrant d'un voile pudique les compromis et la recherche d'astuces de procédure. La question n'est dès lors plus "quelle est la meilleure solution pour l'avenir de la ville?" mais "comment faire passer la pilule?" en contentant les promoteurs tout en sauvant les apparences.

La séance du Conseil général du 9 octobre a été la démonstration de cette dégradation de la collégialité. Le Conseil Communal a montré qu'il n'était capable de tirer la leçon de la rebuffade du parking du Bourg que sur le plan tactique. Cette fois-ci, tout risque de référendum était prudemment écarté. On allait pouvoir régler nos petites affaires "entre nous", sans crainte de verdict populaire.

Toutes illusions perdues, il n'y avait plus qu'à apprécier à sa juste valeur la performance, le "one man's show" du responsable des finances présentant le projet de parking de la route des Alpes sous le seul aspect du droit de superficie à accorder et de l'indemnité à percevoir. Il y aura eu, dans cette affaire, des omissions et des silences bien pesants.

Deux heures de débat pour décider d'une rentrée, au départ de 1000 francs par an, c'est vraiment beaucoup de temps à consacrer à une vétille.

Alors qu'en fait on a engagé l'avenir de la ville pour 66 ans, en prenant une orientation irréversible en fonction d'un usage de la voiture non encore contesté ni même modéré. En prenant une décision en ne tenant compte que de données du passé, d'habitudes bientôt révolues et non en ayant une vision lucide et courageuse du futur.

Le parking une fois réalisé, on s'apercevra bien vite qu'on aura agi à l'encontre d'une politique visant à réduire la circulation au centre-ville. En créant 360 places de parc de plus qu'on en supprimera, on ne fera que favoriser le trafic pendulaire individuel au détriment des transports en commun.

Les arguments des quelques opposants, dénonçant cet "Eurotel couché aux flancs de la Vieille Ville", s'inquiétant, au vu des précédents de la Place de la Gare et du Triangle des Bermudes, de la partie vulnérable de la Place Georges-Python devant l'Albertinum, ce "véritable carrefour des piétons", furent balayés par un avocat méprisant les taxant de "simplistes" et d'"utopiques". Le tout docilement approuvé par le Conseil général par 46 voix contre 15.

Dans notre cahier de mars, nous dressions un constat "Fribourg malade de l'urbanisme" qui provoqua de vives réactions officielles, aussitôt modérées par les commentaires de la presse locale.

Mais ce n'était que partie remise. Le Conseil Communal, qui préférait s'indigner plutôt que d'entrer en discussion sur le fond, concoctait des représailles: Si des gêneurs se mettaient, au sein des commissions communales, à remettre en cause le système établi de connivences et d'habitudes, la meilleure façon de régler l'affaire était de s'en débarrasser.

Ce qui fut amorcé en deux temps, trois mouvements. En constituant la nouvelle commission de l'aménagement, innovation imposée par la loi cantonale, le Conseil Communal prit soin de ne pas préciser - simple omission - que cette commission était appelée à remplacer la commission d'urbanisme. Au bout de l'opération, les deux conseillers généraux, membres du comité de Pro Fribourg, l'un chrétien-social, l'autre socialiste, se trouvèrent exclus de la nouvelle commission. Il n'y avait plus ensuite qu'à dissoudre celle dite "d'urbanisme" et à la remplacer par une nouvelle intitulée "pour les constructions et les aménagements dans la zone protégée" (Vieille Ville) en profitant de l'occasion pour modifier sa composition en prétextant le recours à des "spécialistes". Comme il était difficile d'exclure a priori les groupements actifs tels que la Société d'Art Public et Pro Fribourg, une demande officielle était adressée, courant juillet, à ces associations, ainsi qu'à la SIA et à la Société des peintres et sculpteurs, les priant, "dans la mesure où elles souhaiteraient y être représentées", de "proposer trois personnes parmi lesquelles pourra être désigné votre représentant". Une astuce permettant cette fois-ci d'éliminer définitivement les susdits gêneurs.

La manoeuvre était pourtant par trop cousue de fil blanc et, lors de la séance du Conseil général du 10 septembre, les conseillers Michel Monney et John Clerc demandaient les raisons du remplacement, en cours de période administrative, de la commission d'urbanisme: "S'agissait-il d'écarter des éléments jugés indésirables parce que critiques?". Le Conseil Communal a dès lors, plutôt que de devoir s'expliquer, reculé et laissé les choses en l'état. Sans rien résoudre. Pour sa nouvelle "commission d'aménagement", il ne semble d'ailleurs pas avoir gagné au change: parmi les nouveaux élus, trois se sont immédiatement distingués, l'un en préconisant le pont de la Grenette, une variante du plan Leibbrand de 1960, l'autre en proposant par un plan fracassant la "mise en croix" de la ville (selon le commentaire judicieux de "La Liberté") et la troisième en cherchant les poux parmi la paille... Cela promet !

La dégradation d'un site naturel



A la fin du 18^e siècle, la Sarine enserre le quartier de l'Auge : d'un côté, elle longe les falaises de la Grand'Rue et du Stalden, de l'autre, elle suit la muraille et la falaise du Couvent des Augustins. Son lit est large, bordé de grèves et de buissons, que des crues périodiques submergent. Elle est navigable pour des bateaux à fond plat. Le petit Werkhof à la Planche Inférieure (dénommé actuellement "Vannerie") servait à la construction de ces bateaux.

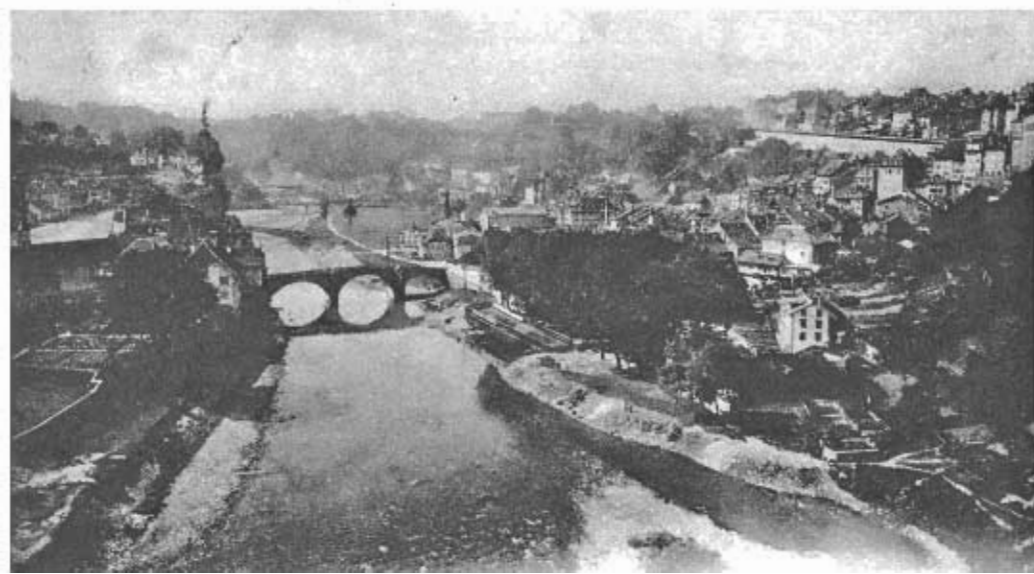


Vers 1860, après la construction du Pont Suspendu, le site est encore intact, à l'état naturel.



Vers 1900, on commence à vouloir "corriger", endiguer la Sarine. Du Pont de St-Jean aux falaises du Stalden un véritable quai coupe la boucle de la rivière. Le terrain ainsi récupéré est arborisé et loué comme place d'exercice à l'armée. Le long de la Planche Inférieure des terrains sont aussi gagnés sur le lit de la Sarine quasiment canalisée (voir ci-dessous). Mais heureusement, avec le temps et l'action des crues, la végétation sauvage reprendra possession de cette rive.

Ci-contre: la situation actuelle (vers 1960) où, entre le Pont de bois et le Pont Zähringen la boucle se trouve également coupée et le terrain gagné occupé alors par la patinoire. A remarquer la plaine du Grabsaal encore vierge, une zone à peine ensoleillée.





L'aménagement de l'Auge

L'aménagement du quartier de l'Auge a été accepté par le Conseil Général lors de sa séance du 10 septembre. Comme il se devait à l'unanimité. La proposition de rendre aux piétons la majeure partie du quartier à l'intérieur de la boucle de la Sarine, une solution acceptée par la grande majorité des habitants, aura été l'élément déterminant pour faire passer l'ensemble du "paquet".

Car, sur un montant total de près de 1'300'000 Frs, la part réservée pour la zone piétonne s'élève à 500'000 Frs. Encore s'agit-il de l'aménagement d'un parc à voitures de 120 places sur l'emplacement de l'ancienne patinoire et de la création d'escaliers et d'un ascenseur le reliant à la rue des Augustins. Rien n'est en fait prévu pour l'aménagement des espaces publics libérés des voitures (suppression de trottoirs ou rétablissement de l'ancien pavage).

La part du lion du crédit voté va en fait à l'aménagement sportif du Grabensaal et à sa liaison à l'école des Neigles, où seront installés des vestiaires, par une passerelle à construire sur la rivière. Le résultat en sera la création d'un deuxième terrain de football au Grabensaal, équipé d'un éclairage homologable pour la compétition régionale.

Des cheminements piétons seront aménagés le long des berges de la Sarine selon, terme employé par le message communal, une "planification générale".

Commentaires

Il serait naïf de s'étonner que le sport, le sport masculin s'entend, a, une fois de plus, la priorité. Rien n'est, au départ, prévu pour les autres usagers de cette zone naturelle, à proximité immédiate du quartier de l'Auge : promeneurs, avec ou sans chiens et enfants...

Des espaces à demi-sauvages, fort peu ensoleillés au demeurant, vont être une fois de plus "aménagés", accentuant encore l'aspect "corrigé", endigué de la Sarine.

A quoi sert finalement le Plan d'aménagement, s'il ne fait que consacrer les habitudes prises, le caractère linéaire et schématique des aménagements précédemment pratiqués "à la petite semaine" ?

Car l'amélioration certaine que sera la future zone piétonne ne peut être considérée que comme un premier pas, une tentative dans la bonne direction, mais rien de plus !



LA

SARINE

ECOLE

Place de Notre-Dame

Place des 3-madus

Rue du Pont Mure

Rue de la Chapelle

Rue de la Vierge

Rue de la Madeleine

Rue de la Croix

Rue de la Fontaine

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

Rue de la Rue

1:2000

3. 7. 1984

Aménager pour quoi faire?

Un premier pas dans la bonne direction ?

Là encore, il faut s'interroger. L'idée maîtresse développée dans le plan d'aménagement est celle d'un itinéraire piétonnier conduisant de la Gare à la place du Petit-Saint-Jean par la rue de Lausanne et la Grand'Rue. Cela correspond bien plus à une vision schématique d'aménagistes qu'à la réalité vécue des habitants, ou même des visiteurs de la ville. Il n'y a pas, il n'y aura guère par la suite, de flot régulier de piétons tout au long de cet itinéraire aboutissant à un cul-de-sac.

De plus, les intentions futures du plan d'aménagement dévoilées dans le message communal ne sont en rien rassurantes.

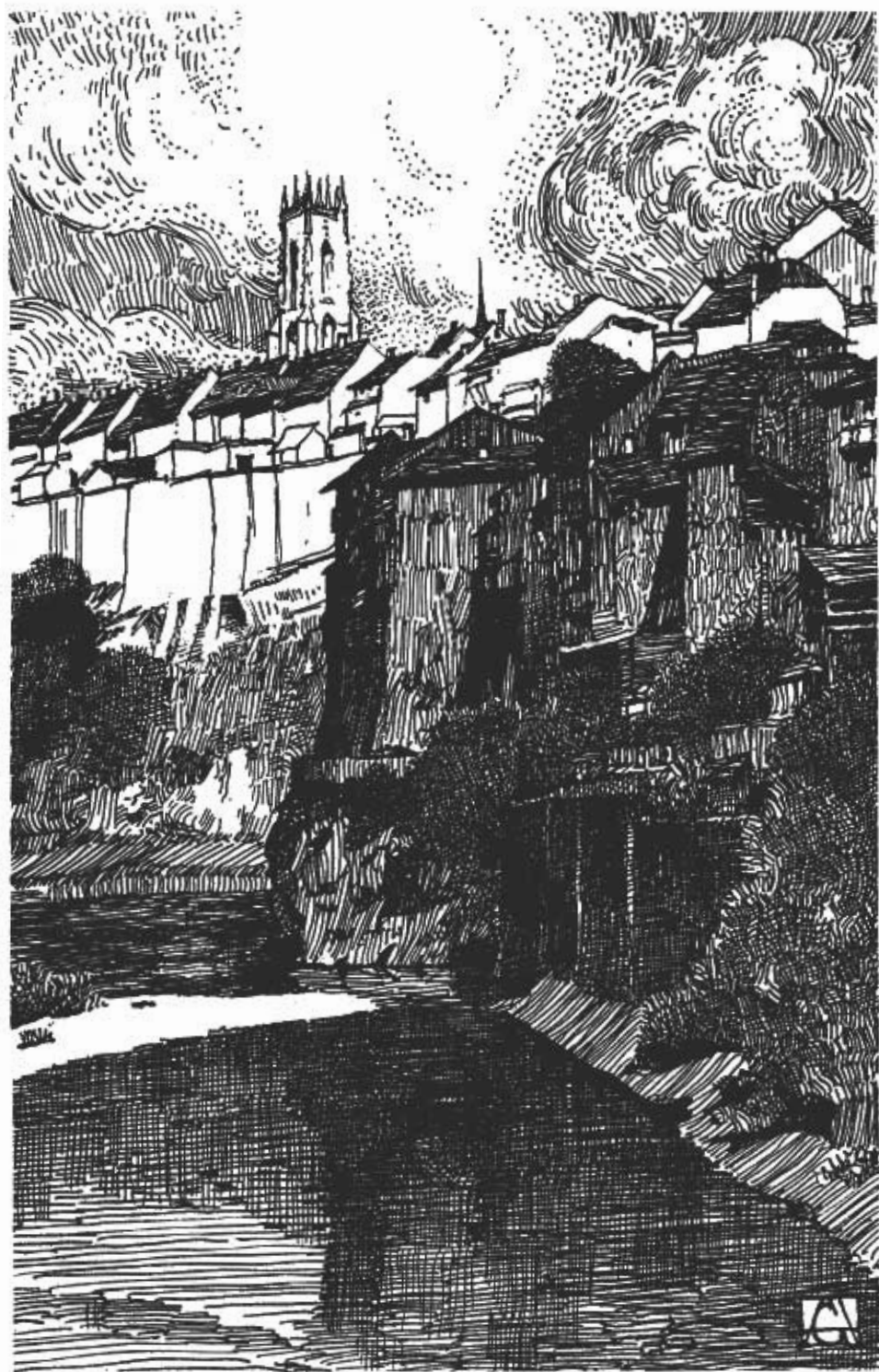
Il est bien évident que, dans un premier temps, l'accès direct au Stalden et à la Samaritaine étant supprimé par le sous-pont, les automobilistes de ce secteur seront contraints d'utiliser le parking des Augustins en passant nécessairement par la rue des Forgerons et le Pont de bois. L'accès au parking est malaisé et les habitants de la rue des Forgerons seront les sacrifiés de l'affaire, puisqu'ils n'en retireront que des nuisances supplémentaires.

De cela le Conseil Communal s'en est bien rendu compte puisque son message dit "qu'à long terme un accès depuis le sous-pont de Zaehringen pourrait être envisagé, mais cette solution nécessite la construction onéreuse d'une rampe."

Si on voulait bien pousser le raisonnement plus loin, il apparaît que la solution à long terme devrait être une solution définitive et non une succession de provisoires qui durent : En bonne logique, il faut arrêter les véhicules à l'entrée d'un quartier et non en son milieu. Dans le cas précis, avant la porte de Berne, sur l'autre rive, à flanc de colline. C'est à mettre en rapport avec la solution que nous proposons dans notre cahier No 59 "Non au parking du Bourg" (oct. 83, p. 17) d'un parking en tête du Pont Zaehringen, un aménagement qui ne devrait pas être conçu comme un simple silo à voitures du type Parking des Alpes, mais bien comme un aménagement urbanistique diversifié du point de vue de son utilisation.

Tout cela n'est pourtant à l'heure actuelle qu'une vue de l'esprit, car ce n'est pas la direction prise par le plan d'aménagement. L'itinéraire Pont de bois-Pont du Milieu-Pont de St-Jean serait de plus en plus réservé aux voitures et libéré des piétons par une passerelle longeant les falaises du Stalden et abimant l'un des plus beaux sites du Vieux Fribourg.

Ci-contre : le site menacé (dessin d'Augustin Genoud)



Aménagement ou déménagement

Le plus important pour rendre au quartier de l'Auge (comme à la plupart des quartiers résidentiels) sa qualité de vie, c'est de restreindre la circulation de transit. Or, c'est tout le contraire que vient de faire la Commune en relevant de 40 à 50 à l'heure la vitesse maximale autorisée sur l'itinéraire Pérolles-Schoenberg passant par la Basse-Ville et de plus en plus utilisé pour éviter les feux du centre-ville. Belle logique !

L'aménagement prévu d'une zone piétonne va créer en fait des rues privilégiées effectivement libérées du bruit lié à la circulation, elle ne va pas les rendre plus animées pour autant. Les difficultés des petits commerçants et des quelques artisans qui s'installent en l'Auge et à la Neuveville en raison du cadre et de la relative modicité des locations, resteront entières.

Car les aménagements prévus relèvent de la cosmétique urbaine en l'absence d'une politique globale de revitalisation des quartiers anciens. La Commune ne se soucie en rien de la question du logement, elle laisse le champ libre à la spéculation et reste insensible aux peines qu'éprouvent les petits revenus à se loger en ville. Elle fait cyniquement le constat (voir son bulletin d'information de septembre) de l'augmentation des véhicules et de l'exode de la population qu'elle qualifie de "phénomène général".

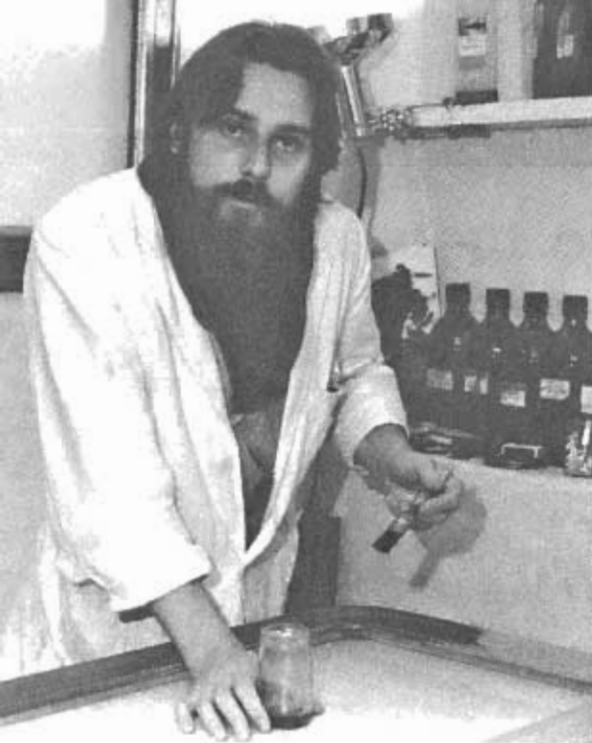
Elle se contente de subventionner une ou deux réalisations-alibis, mais laisse passer les occasions de l'ensemble de la Grotte et de la rangée de maisons de la Sibra à la Neuveville, pourtant à sa portée.

Devant la diminution du nombre d'élèves (consécutif en partie à la diminution de logements familiaux) dans le quartier de l'Auge, elle a déjà froidement envisagé la fermeture de l'école des Neigles. La passerelle prévue le long des falaises du Stalden n'est-elle pas un raccourci pour envoyer les enfants à l'école des Rames en Neuveville ?

Des rues piétonnes, c'est bien, mais encore faut-il que la vie les anime, comme c'était encore le cas quand Augustin Genoud croquait l'ambiance de la rue de la Neuveville en 1915, pleine de gosses et vide de circulation...



La distribution de la
à un certain
Hermann
5.5.1918



de nouveaux artisans en Basse-Ville :

Vous avez besoin d'eux ?

Ils ont besoin de vous !

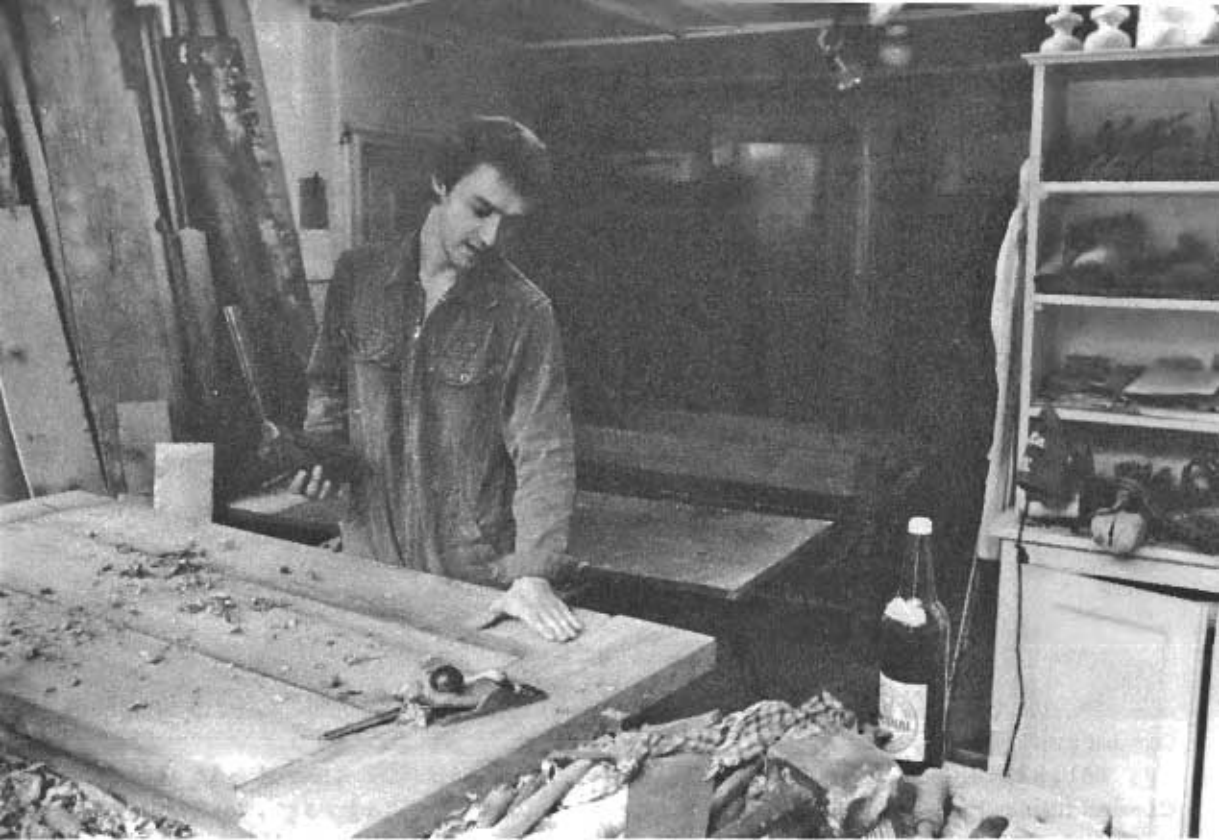
potière, relieuse, tisserande,

doreur-encadreur, luthier, ébéniste.

Autant de métiers d'art à soutenir !

Ci-contre : en haut, Nicolas HRNCIRIK, ébéniste-restaurateur,
Samaritaine 32, tél. 22 88 26

en bas, Marie-Paule GROSS, atelier de reliure
La Chimère, Samaritaine 8, tél. 23 17 25
(mardi à vendredi de 14 à 18 h.)

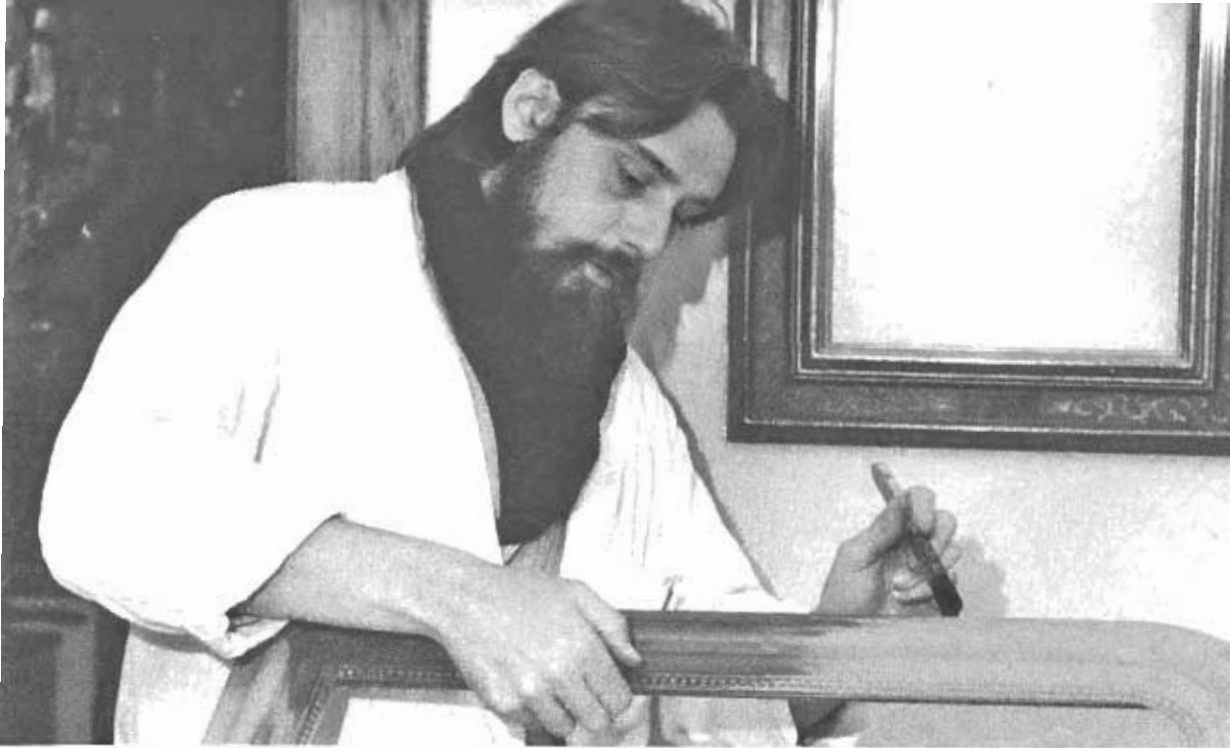




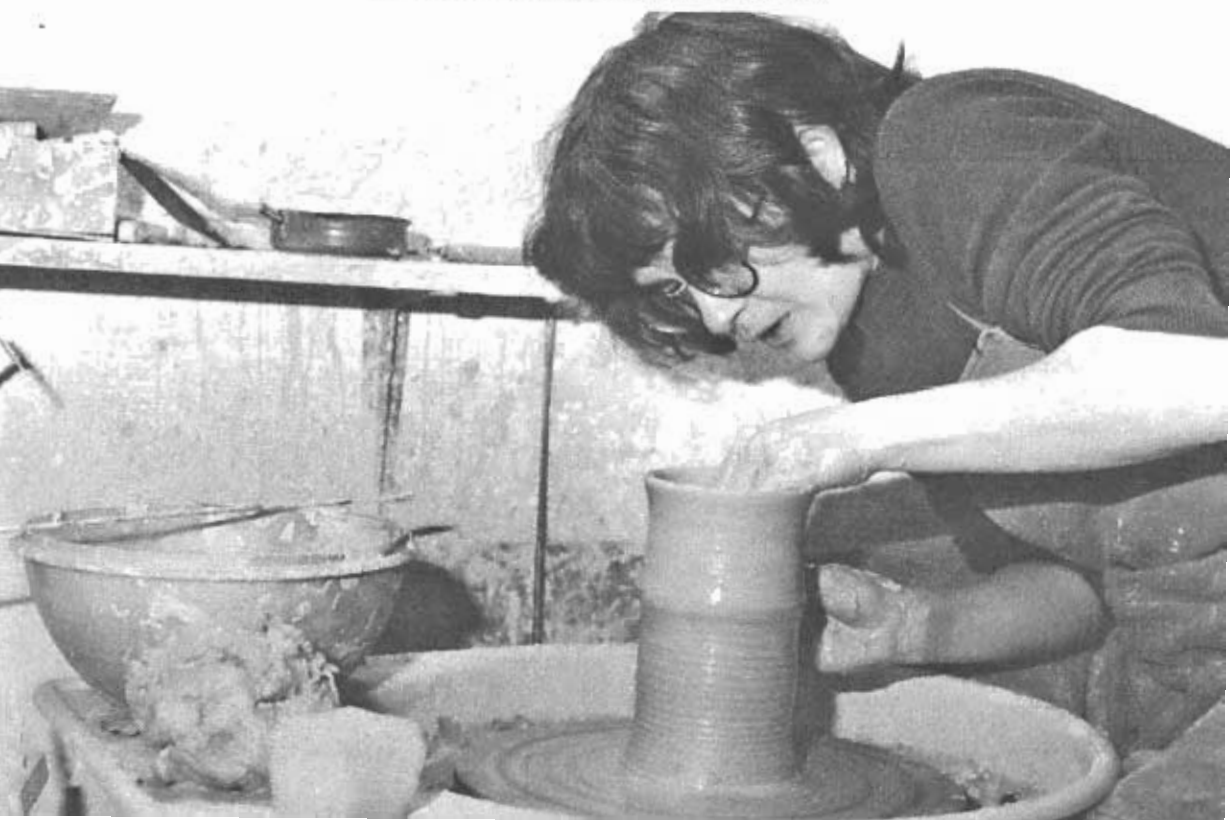
**Ci-dessus: Bernard JOERG-STORGARDS, luthier, 54 rue de la Neuveville
Tél. 22 25 22 (mardi-vendredi 10-12 + 14-18.30, samedi -16.30)**

**Ci-dessous: Mme JOERG-STORGARDS, tisserande, même adresse, au 1er ét.
(jeudi au vendredi 14-18.30, sam. 10-12, 14-16h)**





Ci-dessus: Roger ABRY, doreur, réparateur de cadres. Samaritaine 13
Tél. 22 73 06 (mardi-vendredi 9-12 + 14-18 h. samedi 9-16.30)
Ci-dessous : Sabine RUTSCHE, potière, Stalden 14, Tél. 22 69 38
(ouvert du lundi au mercredi)





Eglises en péril : un sauvetage in extremis

A Jaun (Bellegarde), après la construction de la nouvelle église par l'architecte Hertling, l'ancienne (ci-dessous) a servi de grange et de cantonnement. Une proposition de vente a été refusée il y a quelques années par l'assemblée communale et les travaux essentiels de consolidation ont été faits.

